



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Première mondiale! Une toute nouvelle norme « Entreprise en santé »

Québec, le 25 février 2008 – Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et le Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S) étaient particulièrement fiers de présenter, en grande première mondiale, la nouvelle norme visant l'amélioration durable de l'état de santé des personnes en milieu de travail. Cette norme, connue et diffusée sous le nom d'« Entreprise en santé » est officiellement intitulée *Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail* [BNQ 9700-800].

C'est à l'initiative du GP²S que le BNQ a élaboré cette nouvelle norme qui amène les entreprises à intégrer dans leurs processus de gestion un ensemble d'actions qui favorisent l'acquisition de saines habitudes de vie et le maintien d'un milieu de travail favorable à la santé. Concrètement, cette norme cible quatre sphères d'activité reconnues pour leur impact significatif sur la santé du personnel : les habitudes de vie, l'équilibre travail-vie personnelle, l'environnement de travail et les pratiques de gestion.

C'est maintenant connu et documenté : de mauvaises habitudes de vie (alimentation déficiente, sédentarité, tabagisme), un stress trop élevé ou un environnement de travail malsain hypothèquent les chances de demeurer en santé et, par conséquent, diminuent la marge de manœuvre des gouvernements en raison des coûts énormes du système de santé.

« Le seul moyen d'éviter collectivement que le système de santé accapare l'ensemble des marges de manœuvre de nos gouvernements », d'expliquer Roger Bertrand, président du conseil d'administration du GP²S, « c'est de convaincre la population en général de modifier ses habitudes de vie. Or, puisque les gens passent plus de la moitié de leur vie éveillée au travail, nous croyons tout à fait logique non seulement de leur parler de santé au bureau mais aussi de leur offrir des programmes qui favorisent l'adoption de saines habitudes et un environnement de travail sain. On réussira ainsi à les tenir éloignés des hôpitaux et à les rendre plus productifs, tant dans leur vie personnelle que professionnelle. »

Un programme de certification offert par le BNQ, en collaboration avec le GP²S, sera mené à terme au cours du printemps 2008. La certification permettra de reconnaître les entreprises qui intègrent dans leurs pratiques de gestion les actions favorables à la santé des personnes spécifiées dans la norme *Entreprise en santé*.

« Aujourd'hui, les jeunes attachent une grande importance à la santé et à l'équilibre travail-vie personnelle. », d'affirmer Jacques Girard, directeur du BNQ. « Et de l'autre côté, les entreprises cherchent constamment à améliorer leurs activités de façon à générer des gains substantiels de productivité. Ce que nous leur proposons avec la norme, c'est d'implanter un programme efficace d'amélioration continue de la santé de leurs personnels, et de regarder leur taux de productivité augmenter. Les chiffres sont d'ailleurs éloquentes, puisque de récentes études recensées par le GP²S démontrent que chaque dollar investi dans de tels programmes rapporte de 1,50 \$ à 3 \$ en gain de productivité dans les cinq années suivant leur implantation. C'est énorme! Les entreprises ont donc tout avantage à intégrer les valeurs de la santé des personnes dans leur milieu et à afficher publiquement leur certification à la norme *Entreprise en santé*. »

À propos de...

Il importe de rappeler que le **Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S)** est un regroupement d'entreprises qui se consacre à la promotion de la santé et la prévention de la maladie en milieu de travail. Soutenu au moment du démarrage par la Fondation Lucie et André Chagnon, il est maintenant appuyé par 115 entreprises et organisations membres dont ses deux « membres gouverneurs », le Mouvement Desjardins et Alcoa Canada. Pour plus de détails : www.gp2s.net

Pour sa part, le **Bureau de normalisation du Québec (BNQ)** est l'organisme central de normalisation, de certification et de diffusion d'information sur les normes, officiellement reconnu par le gouvernement du Québec, par le Conseil canadien des normes (CCN), par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Organisation internationale du commerce (OMC). Pour en savoir davantage : www.bnq.qc.ca

-30-

Source et renseignements :

Marie-Claude Drouin, BNQ
418 652-2211
marie-claude.drouin@bnq.qc.ca

Jean-François Lamarche, GP²S
514 787-0180, poste 182
jf.lamarche@gp2s.net

Le présent communiqué de presse est rédigé selon l'orthographe modernisée.